



Promouvoir l'hygiène des mains en Normandie

Fiche « conseil » ou « mode d'emploi » proposée pour votre établissement ☺

Résumé :

La promotion de l'hygiène des mains (HDM) par friction hydro-alcoolique (FHA) est une mesure essentielle pour la prévention des infections associées aux soins. La consommation de solutions hydroalcooliques, mesurée par l'indicateur de consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA), est un reflet du niveau d'adhésion à cette pratique, qui constitue la première ligne de défense contre le risque de transmission croisée par manuportage.

Nous mettons à votre disposition un ensemble d'outils, intégrés dans le cadre d'une stratégie multimodale, initialement lancée en 2019 et récemment mise à jour, afin de vous aider à renforcer l'adoption des produits hydro-alcooliques (PHA) ou solutions hydro-alcooliques (SHA) au sein de votre (vos) établissement(s).

>Pourquoi promouvoir l'hygiène des mains par PHA ?

1- Selon l'OMS, 5 à 15 % des patients hospitalisés sont à risque de contracter une infection associée aux soins (1). Selon la dernière enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales réalisée en 2022 en France, 5,71 % [5,45-5,99] des patients ont une infection nosocomiale et le chiffre est de 6,28 % [5,39-7,31] en Normandie (2). Pour réduire ce risque de développer une infection, des **mesures de prévention** sont à mettre en place, dont **en 1^{er} lieu la réalisation d'une hygiène des mains (HDM) appropriée**, car les mains des professionnels de santé contaminées sont les voies de transmission les plus fréquentes des IAS (1, 3).

Par ailleurs, l'utilisation de PHA ou de SHA est à privilégier, car ces produits s'appliquent **plus rapidement**, et sont **plus efficaces** et **mieux tolérés** que les lavages (4).

2- La pratique de l'hygiène des mains est évaluée de manière indirecte dans les établissements de santé par l'indicateur de consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA) depuis 2006, par le Ministère de la santé jusqu'en 2015, et par l'HAS depuis 2016. Les résultats de la campagne 2022 de cet indicateur pour la Normandie montrent qu'en 2021, malgré des progrès par rapport aux années précédentes, la médiane régionale est de 85 %, contre 95 % au niveau national (5). Un constat globalement similaire est fait dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), où le nombre de FHA réalisées par jour était estimé à 2,13 en 2021 dans la région, contre 2,42 au niveau national (6).

Ces constats montrent la **nécessité d'intensifier les efforts de promotion de l'hygiène des mains par PHA ou SHA en Normandie**.

3-Cependant, le respect de l'observance de l'hygiène des mains chaque fois que nécessaire est un **défi quotidien** pour les équipes. Pour y répondre, l'OMS a proposé la mise en place d'une stratégie multimodale (7), qui est également proposée en France par la SF2H (4).

Par ailleurs, la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance demande dans l'action 15 de l'axe 3 « d'amplifier, diversifier et innover dans les actions de promotion des précautions standard (notamment l'hygiène des mains) dans les trois secteurs de soins » (8).

Afin de répondre à ces objectifs et de vous aider à renforcer la promotion des produits hydro-alcooliques (PHA) ou solutions hydro-alcooliques (SHA) au sein de votre (vos) établissement(s), nous vous proposons un ensemble d'outils, intégrés dans le cadre d'une stratégie multimodale.

>Comment réaliser cette promotion en pratique ?

Préambule

Ce mode d'emploi propose une approche pour la promotion de l'hygiène des mains par PHA, pour les établissements de la région, compte tenu des recommandations de l'OMS, de la SF2H, et des expériences de terrain de professionnels ayant mis en place ce type de stratégie. Son adaptation en fonction des spécificités de vos structures est essentielle pour assurer son succès.

1/ Désignation d'un référent

Choisissez un **volontaire** prêt à coordonner la mise en place de ce projet de campagne multimodale pour la promotion de l'hygiène des mains dans l'établissement.

Le référent peut être un **membre de l'EOH** ☺ ; à défaut, un correspondant en hygiène, ou... toute personne **motivée** !

Au sein de l'établissement, ce référent sera la **personne ressource clé** pour déployer la stratégie de promotion de l'hygiène des mains par PHA, en **collaboration** avec **l'ensemble des parties prenantes**.

2/ Construire la stratégie multimodale pour l'établissement

Selon les situations, la stratégie peut être déployée au niveau de **l'ensemble de l'établissement**, ou au niveau d'**un secteur spécifique**.

Idéalement, la stratégie devra comprendre au moins une action dans chacun des 5 axes.

Les 5 axes de la démarche et les outils mis à disposition sont présentés schématiquement dans la figure 1.

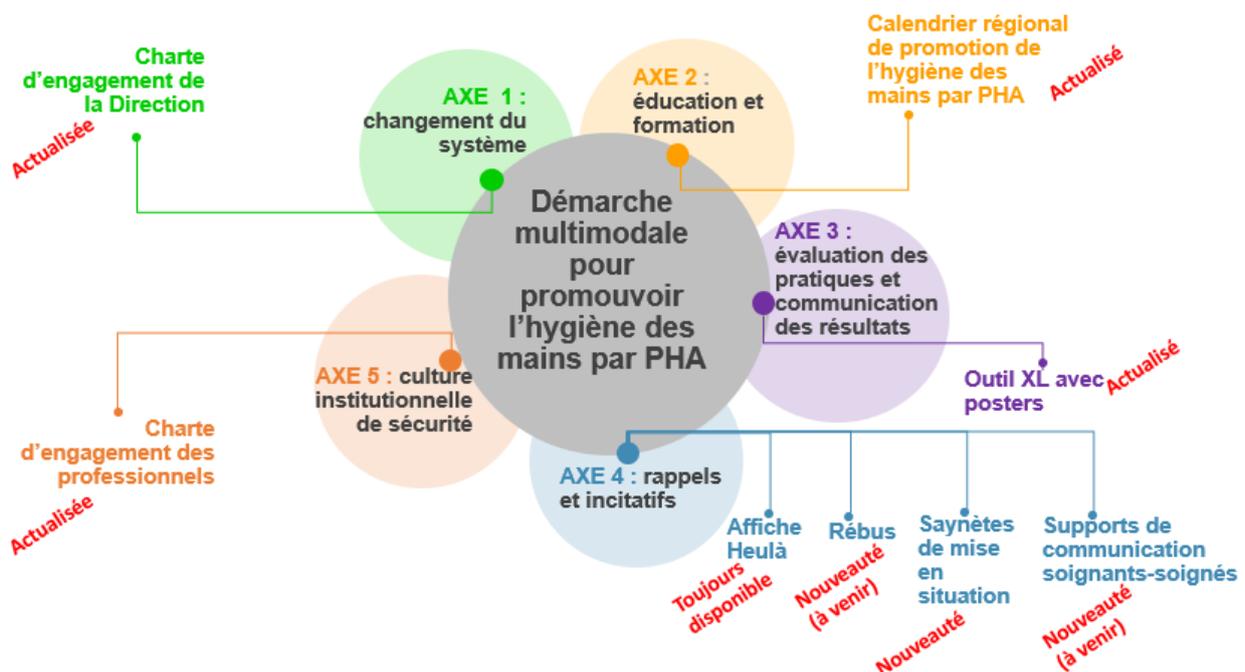


Figure 1. Schéma général de la démarche multimodale pour promouvoir l'hygiène des mains par PHA

3/ Obtenir le soutien de la Direction et des instances de l'établissement

Ceci doit permettre ensuite de mobiliser les **niveaux hiérarchiques de proximité**, médicaux et paramédicaux.

Pour afficher ce soutien de la Direction, la **signature** et l'**affichage de la charte d'engagement** ([lien](#)) de la Direction sont précieux.

4/ Choisir les outils de formation les plus adaptés au contexte local

Afin de vous aider à promouvoir l'hygiène des mains tout au long de l'année, un calendrier normand 2024 ([lien](#)) a été mis à la disposition des établissements de la région début janvier 2024, à l'occasion des vœux pour la nouvelle année ! 😊

Mais il est également possible de retenir, au-delà des outils proposés en région, des outils disponibles sur le site du Répias, ou... sur d'autres sites de professionnels de la prévention des risques infectieux.

Et rien ne vous empêche de faire preuve de créativité 😊 si vous le souhaitez, pour personnaliser l'approche selon les besoins locaux de formation.

5/ Suivre l'observance de l'hygiène des mains par le suivi régulier de l'ICSHA

La mise à disposition du fichier Excel® ([lien](#)) permet une évaluation des résultats de l'ICSHA de votre établissement, avec un **rendu mensuel ou trimestriel** de l'indicateur, par service.

Ce fichier permet ainsi l'édition automatique de **posters**, utilisables pour la communication des résultats, et la sensibilisation des professionnels de terrain.

6/ Réaliser des rappels et des incitatifs sur le lieu de travail

Différents outils sont proposés dans cet optique : affiches Heulà ([lien](#)), saynètes de mise en situation (à venir), supports de communication soignants-soignés (à venir).

7/ Contribuer à instaurer une culture institutionnelle de sécurité

Pour cela, des **chartes d'engagement pour les professionnels des établissements de santé** ([lien](#)) et **pour les professionnels des établissements médico-sociaux** ([lien](#)) sont proposées. Leur distribution peut être réalisée à différentes occasions : lors d'actions de formation ou de sensibilisation à l'hygiène des mains, lors de la communication des résultats de suivi de l'ISCHA, lors de l'entretien annuel des professionnels... (par les cadres de proximité...)

8/ Inscrire la démarche dans la durée

Pour être efficace, la stratégie doit associer, sur le long terme, plusieurs actions pour lever les différents obstacles et barrières comportementales.

Au-delà du suivi de l'ICSHA au niveau local et régional, une évaluation à distance de la démarche sera effectuée afin d'ajuster les outils existants, d'en proposer si besoin des nouveaux... ceci pour mieux répondre aux besoins des établissements de la région.

Ensemble, engageons-nous dans cette démarche pour renforcer la culture de l'hygiène des mains et contribuer ainsi à la sécurité de tous.

Références

1. OMS. Patient safety. Résumé des recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins. 2010, 68 p.
2. Principaux résultats de l'enquête nationale de prévalence 2022 des infections nosocomiales et des traitements anti-infectieux en établissements de santé. Saint-Maurice : Santé publique France, 2023. 25 p.
3. Lebrun ML, Linder S, Marchetti O, et al. Plan multimodal pour l'amélioration de l'observance à l'hygiène des mains : les facteurs clés de réussite. HygieneS 2016 ; 6 :283-92.
4. Hygiène des mains et soins : du choix du produit à son utilisation et à sa promotion. HygieneS 2018 ; 1 : 88 p.
5. HAS, IQSS-Consommation des solutions hydro-alcooliques (ICSHA), résultats comparatifs détaillés, campagne 2022-Données 2021. Janvier 2023, 8 p.
6. Surveillance des consommations de produits hydro-alcooliques en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Résultats de la surveillance nationale, données 2020-2021. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 23 p. Disponible à partir de l'URL : www.santepubliquefrance.fr et http://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/exl-php/vue-consult/spf_internet_recherche/SPF00004257
7. OMS. Patient safety. Guide de mise en œuvre de la stratégie multimodale de l'OMS pour la promotion de l'hygiène des mains. OMS, 2009, 48 p.
8. Ministère des solidarités et de la santé. Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance. Février 2023, 90 p.

Retrouvez tous ces outils sur le site internet du CPias Normandie ([lien](#))